

Hon. Mr. Howe asked if it was dishonorable to treat with those people, when His Excellency the Lieutenant Governor when at Pembina, had written a sneaking, cowardly, and infamous letter, asking Riel to meet him on the sly. (Great excitement.)

Mr. Bowell—Had he then committed a murder; that alters the question. (Loud cheers.)

Hon. Mr. McDougall said he would give to the hon. gentleman the answer that he deserved. His answer was that he knew that in the Government of Canada there was a traitor to the British Crown, (great excitement), a man with whom he was obliged to hold official correspondence, who had done all that he could to destroy the character and authority of the Canadian Government in that country, and in order to guard against the attacks of the hon. gentleman, he thought it his duty to give an invitation to the leader of the rebels to hold a conference with him as to the cause of the disturbance, so that it might be in his power to say that he had exhausted every expedient within his reach. (Hear, hear.) He knew the reception that he would meet with from the hon. gentleman, and he called the attention of the House and country to the fact that the hon. gentleman had sneered at every loyal representative of Canada in that Country. (Hear, hear.) By doing so he had shown where his sympathies were, to the extent of his small power. He encouraged treason and was now ready, it would seem, to maintain and to sustain rebel authority in that country, (cheers).

The subject then dropped.

SUPPLEMENTARY ESTIMATES

In reply to **Hon. Mr. Holton**,

Hon. Sir Francis Hincks said the Supplementary Estimates would probably be brought down tomorrow.

MESSAGE FROM THE GOVERNOR GENERAL—SUPERANNUATION

A Message was received from the Governor General respecting the Bill intituled: "An Act for better ensuring the efficiency of the Civil Service of Canada, by providing for the superannuation of persons employed therein, in certain cases".

Hon. Sir Francis Hincks moved the House into Committee on the Resolutions.

remet, en l'occurrence, au jugement de la Chambre et du public.

L'honorable M. Howe demande s'il était déshonorant de pactiser avec ces gens, quand Son Excellence le lieutenant-gouverneur, alors à Pembina, a envoyé à Riel une lettre servile, lâche et avilissante pour lui proposer de le rencontrer en secret. (Grande agitation.)

M. Bowell—S'il avait alors commis un meurtre, cela modifierait le problème. (Acclamations bruyantes.)

L'honorable M. McDougall dit qu'il va faire à son honorable collègue la réponse qu'il mérite. Sa réponse est qu'il connaît l'existence, au sein du Gouvernement du Canada, d'un traître à la Couronne britannique. (Grande agitation.) Un homme avec qui il devait échanger une correspondance officielle, qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour détruire la réputation et l'autorité du Gouvernement canadien dans ce pays; et c'est pour déjouer les attaques de leur honorable collègue qu'il a cru de son devoir d'inviter le chef des rebelles à conférer avec lui pour déterminer la cause du soulèvement, de façon à pouvoir affirmer à bon droit qu'il avait épousé tous les moyens dont il disposait. (Bravo! Bravo!) Il se doutait de l'accueil réservé à ses efforts par l'honorable collègue, et il attire l'attention de la Chambre et du pays sur le fait que l'honorable collègue a tenté de dénigrer chaque loyal représentant du Canada dans ce pays. (Bravo! Bravo!) Ce faisant, il a montré où allait sa sympathie, dans la mesure de ses faibles moyens. Il a encouragé la trahison et il est maintenant prêt, semble-t-il, à maintenir et à soutenir l'autorité rebelle en ce pays. (Acclamations.)

Ceci marqua la fin de la discussion.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES

En réponse à l'honorable **M. Holton**,

L'honorable sir Francis Hincks dit que le budget supplémentaire des dépenses sera probablement présenté à la Chambre demain.

MESSAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUR LA PENSION DE RETRAITE

Un Message nous est parvenu du Gouverneur général concernant le projet de loi intitulé: «Acte pour mieux assurer l'efficacité du Service Civil du Canada, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées».

L'honorable sir Francis Hincks propose que le Comité soit appelé à discuter des résolutions.